

Jean-Michel Szczyt  
35 rue de Saint-Crépin  
59360 Saint-Souplet

Après avoir consulté les documents relatifs à la construction du parc éolien, je considère que ce projet apporte trop de nuisances :

- La notion d' « énergie propre » que l'on attribue à l'éolien est une idée fausse car il faudra toujours des centrales thermiques ou nucléaires pour remplacer les éoliennes durant les périodes sans vent.
- L'impact sur la santé de la population n'est pas assez abordée.
- Le bruit des aérogénérateurs est une nuisance pour les habitants de la commune.
- Notre beau paysage sera fortement dégradé par l'effet d'encerclement.
- L'avifaune avec les nombreuses espèces protégées ( rapaces, échassiers, passereaux) vivant à proximité et les chiroptères sensibles aux barotraumatismes vont voir leur population diminuer, pourtant la protection de la biodiversité est un enjeu majeur actuel.
- Les risques de pollution des sols et des nappes phréatiques à proximité de la vallée de la Selle, classée en réservoir biologique ne sont pas assez pris en compte.
- Le montage financier par des entreprises étrangères n'apportent que des garanties approximatives.
- Les sommes prévues pour le démantèlement des éoliennes est trop faible par rapport au coût réel.
- Les bénéfices ne sont pas investis dans les économies d'énergie mais redistribués aux financeurs.
- Les mesures compensatoires ( plantation de 200 m de haie ) sont ridicules.
- Les aérogénérateurs trop proches des habitations verront leur valeur baisser sans contrepartie.

Je suis donc opposé à la construction du parc éolien de Saint-Souplet.

Fait à Saint-Souplet le 19 octobre 2019